

Je certifie que la notice concernant  
 la Révérende Mère Julie Billardet  
 commençant par ces mots : « Le soussigné  
 n'a connu la Mère Julie qu'en l'année  
 1795 » et finissant par ceux-ci : « Tant que  
 cet esprit régnera dans la congrégation, elle  
 sera bénie de Dieu et des hommes -  
 Ainsi-soit-il, a été rédigée sous ma dictée,  
 n'ayant pu l'écrire moi-même vu ma  
 cécité'.

En foi de quoi j'ai signé le  
 présent billet.

St-Acheul le 18 Juin 1852.

Leblond



10.3.  
7.1.  
1.1.

7.

Notice  
sur la Vénérable Mère  
Julie Billard  
Fondatrice des Sœurs de N. D. en Belgique

---

Le Soussigné n'a connu la Mère Julie qu'en l'an-  
-née 1795, et n'a eu de rapports avec elle que jusqu'à l'époque  
de son départ pour la Belgique, en 1810, ou 1811. Voici les docu-  
-ments qu'il peut donner sur cette admirable fille.

Elle est née dans un village de Picardie qu'il croit  
être Cuvilly, à peu de distance de Mont-didier. Cette paroisse  
de Cuvilly autrefois du diocèse d'Amiens est maintenant  
enclavée dans le diocèse de Beauvais (Dep<sup>ent.</sup> de l'Oise) et  
fait partie de l'arrondissement de Compiègne. C'était une terre  
seigneuriale appartenant à Monsieur Hérault de Séchelles,  
membre de l'ancien parlement de France. Madame de Séchelles  
venait tous les ans passer une partie de l'été en son château.  
Ayant distingué parmi les filles du village la sœur Julie  
comme la plus vertueuse, elle l'attacha à son service, et lui  
donna une grande part à sa confiance. Loin de se prévaloir  
de sa nouvelle condition pour admettre quelque relâchement dans  
la régularité de sa vie, la sœur Julie, au contraire, prit de là



occasion de s'observer davantage et de justifier le choix qu'on avait fait d'elle par une conduite de plus en plus exemplaire.

Il y avait alors à Cuvilly un pasteur d'un rare mérite, aussi habile dans la science des Saints que versé dans les sciences profanes; tellement que Madame de Séchelles ne crut pas pouvoir confier à un plus digne précepteur l'éducation de son fils; et après beaucoup d'instances auprès de l'Evêque d'Amiens, elle vit enfin ses vœux satisfaits. Sa piété fervente lui faisait trouver un tel ~~charme~~<sup>charme</sup> dans la Société du saint Prétre, qu'elle ne quittait jamais la campagne sans quelque regret. Elle se faisait même un plaisir d'appeler en son château plusieurs de ses parentes ou de ses amies qui partageaient ses pieuses habitudes, pour les faire participer comme elle aux sages conseils du vénérable pasteur de Cuvilly. Tels furent les exemples de vertu que rencontra la sœur Julie dans sa nouvelle position: elle n'y demeura point indifférente et s'en servit pour accroître les premiers germes de cette piété fervente qu'elle avait reçue dès son enfance, et depuis conservée avec tant de soin. Le digne ecclésiastique en effet n'avait pas négligé les heureuses dispositions de sa paroissienne Julie Billard. Conduit par son expérience et plus encore par l'esprit de Dieu, il avait bientôt discerné tout ce que cette âme était capable de faire, si une direction aussi prompte que prudente venait de bonne heure féconder la semence précieuse que Dieu y avait déposée. Aussi la forma-t-il, le plus tôt qu'il put, à la pratique de l'oraison et à



tous les exercices d'une vie plus régulière et plus rapprochée de Dieu. La sœur Julie entra sans peine dans cette voie de la Perfection, et profita si bien des leçons de son Saint directeur qu'elle devint en peu d'années un modèle d'édification. Cette vertu précoce ne demeura pas long-temps inactive, et par des maux de tous genres Dieu la mit bientôt à même de porter des fruits abondants. La longue série d'épreuves que la volonté divine ménagea pendant plusieurs années à la sœur Julie, commença par une paralysie qui ne laissa de libre à cette sainte fille que la partie supérieure du corps. Cette infirmité dont elle ne fut délivrée que par un miracle, l'affligea pendant vingt-cinq ans, et ne contribua pas peu à son avancement dans la voie de la sainteté par les vertus que cet état de souffrances lui donna occasion de pratiquer.

On présume aisément que Madame de Séchelles se garda bien de congédier sa pauvre infirme: c'eût été se priver de ce qui à juste titre elle pouvait appeler son trésor: d'ailleurs l'estime qu'elle faisait de la sœur Julie ayant sa source dans la foi la plus vive, la lui rendait doublement chère, et comme une fille vertueuse et comme représentant à ses yeux la personne même de J. C. souffrant.

Sur ces entrefaites éclatèrent les premiers bouleversements qui préparaient le règne de la terreur. La noblesse persécutée s'enfuyait à l'étranger: et pour sauver sa vie et se conserver à sa famille, Madame de Séchelles dut prendre aussi la route de l'exil. Il fallut donc aban-



4.  
- donner la sœur Julie dont l'état affligé ne per-  
- mettait de songer à aucun moyen de transport : cette  
dame charitable ne voulut pas du moins la confier  
à des mains étrangères, et la laissa habiter son château,  
entourée de quelques domestiques fidèles. La pauvre fille  
n'y demeura pas long-temps en paix. Ses révolutionnaires  
vinrent bientôt s'emparer du château et mettre la sé-  
- questre sur tout ce qu'il renfermait. Mais que faire de  
Julie Billard qu'ils trouvèrent étendue sur un lit de douleurs ?  
La laisser dans la maison, qu'ils avaient ordre de faire  
évacuer entièrement, c'eût été manquer à la consigne.  
au moins auraient-ils pu lui chercher un asyle dans  
la paroisse : mais leur humanité n'allait pas jus-  
- que là. Après avoir donc rempli une charrette de diffé-  
- rentes pièces de meubles, ils hissèrent comme ils pu-  
- rent, et sans ménagements sans doute, la pauvre malade,  
et la conduisirent ainsi, jusque sur la place de Compiègne  
par un temps des plus froids. Arrivés là, ils détêlèrent  
les chevaux et la laissèrent exposée, au milieu de l'hiver,  
à toute la rigueur de la saison. Il est plus facile de con-  
- jecturer que de dire ce que la sœur Julie eut à souf-  
- fir dans cette circonstance. Cependant elle attendit  
avec une patience inaltérable que la divine providence  
vint à son secours, et ne fut pas trompée dans son  
espoir. Une famille charitable ayant appris qu'il y avait  
sur la place une pauvre malade, abandonnée de tout le  
monde, en eut compassion. On la descendit, comme l'on  
put, de sa misérable charrette et on la transporta dans



Dans une maison où l'on s'empresse de lui prodiguer tous les soins que sa situation réclamait.

Je voudrais pouvoir citer les noms des personnes qui exercèrent envers la sœur Julie cet acte de charité, à une époque où beaucoup tremblaient de se montrer complicités: mais je ne lui jamais entendu prononcer.

Combien de temps la pieuse fille est restée dans cet état? Comment s'est-il fait qu'elle ait été transférée à Amiens en 1798? Ce sont là des questions auxquelles je ne puis répondre. Ce que je sais, c'est qu'elle a habité avec le P. Thomas dans une maison appartenant à M<sup>lle</sup> Blin de Bourdon. Cette maison fut comme le berceau de la Congrégation de Notre-Dame: c'est là en effet qu'habitaient aussi les demoiselles Baudouin, intimement liées avec M<sup>me</sup> de Sechelles, et ces pieuses personnes unies de vues et d'intentions à M<sup>lle</sup> Blin de Bourdon, formaient une sorte de communauté naissante, dont la mère Julie étoit le centre, et que de son lit de douleur elle trouvoit la force de diriger. Toutefois ce ne fut qu'après la guérison parfaite de cette sainte fille, vers l'année 1804, que ce petit noyau s'organisa en véritable congrégation. Mathieu cette guérison merveilleuse d'une paralysie complète qui avoit duré l'espace de 23 ans, aux prières du P. <sup>Enfantin</sup> ~~Enfantin~~, alors membre de la société des pères de la Foi: pour moi je me l'attribue qu'à la foi de la mère Julie et au dessein que Dieu avoit de se

Le P. Thomas sortoit des prisons d'Arras où le très-sage et bon l'avoit fait enfermer: il n'évita l'échafaud que par la mort de Robespierre qui entraîna en même temps, celle de son sanguinaire collègue.



6  
servir d'elle pour étendre sa gloire. D'ailleurs cette dernière pensée  
était comme l'âme de toutes ses actions, et elle en était si pénétrée  
elle-même, qu'après avoir recouru l'usage parfait de tous les membres,  
elle répétait souvent avec l'accent du dévouement le plus pur:  
Seigneur, si vous ne voulez pas vous servir de moi pour vous gagner  
des âmes, rendez-moi ma première infirmité. Des vœux si désinté-  
ressés ne tardèrent pas à recevoir de Dieu leur accomplissement. Alors  
commença à Amiens la fameuse mission donnée par le P. Lambert,  
de concert avec les Pères Thomas, Flobert, Caillaud, Dupont, etc; tous pères  
de la Foi. La mère Julie ne voulut point rester inactive et négli-  
ger l'occasion que Dieu lui fournissait de déployer son zèle. Elle  
fut donc chargée, elle et ses filles, d'instruire les femmes du  
peuple, dont la plupart ignorait les premiers éléments de la  
religion: et de les préparer à la réception des sacrements.  
Dans cette œuvre apostolique elle déploya toute l'activité dont  
elle était capable, et fit l'office d'un vrai missionnaire: tout  
son temps et celui de ses filles était employé à répéter les  
prières du matin et du soir, les principaux mystères de la  
religion, les commandements de Dieu, etc. à chacune des classes  
qui se succédaient dans une des salles de la petite communauté naissante.

Les missionnaires furent si satis-  
faits des travaux de la mère Julie et des bénédictions dont  
Dieu les avait accompagnés qu'ils l'appelèrent à Abbeville pour  
s'y employer aux mêmes œuvres. Dans cette seconde ville  
elle ne s'épargna pas plus qu'à Amiens et obtint le même



succès. Le miracle qui s'était opéré dans sa personne ne contribuait pas peu à lui concilier la vénération publique, et sa charité expansive cherchait de lui gagner tous les cœurs. Ce qui surprit est qu'après cette suite non interrompue de travaux, elle revint à Amiens avec une santé plus forte qu'elle n'en était partie.

De retour dans sa communauté, la mère Julie s'appliqua plus que jamais à former ses filles aux pratiques de la vie religieuse, en même temps qu'elle les préparait à l'instruction des jeunes personnes, et elle le fit si activement qu'en moins de deux ans il s'en trouva d'assez avancés pour occuper différents postes de maîtresses d'école.

À la même époque, le P. Varin, supérieur des PP. de la foi en France, dirigeait l'entreprise de la mère Barat, et fondait avec elle l'Institut des Dames du Sacré-cœur: mais tout en présidant à cette fondation, il secondait singulièrement les desseins de la mère Julie, et s'employait à les réaliser. Ces deux institutions s'élevèrent donc ensemble à Amiens, sous la conduite du P. Varin qu'on peut regarder comme le fondateur des religieuses du Sacré-cœur, et le promoteur de la congrégation de Notre-Dame, qui porte en Belgique des fruits si abondants.



8  
Mais après avoir dirigé leur organisation, le délégué missionnaire  
pouvait difficilement suffire à les conduire lui-même, et pour  
continuer la direction par lui commencée, il avait choisi un ecclé-  
siastique assez entendu en pareille matière. Malheureusement cet  
ecclésiastique avait un caractère fort entreprenant, et sous prétexte  
de perfectionner l'œuvre d'autrui, il introduisait des innovations qui  
tendaient à dénaturer entièrement le plan primitif des instituti-  
ons dont on lui confiait le gouvernement. tant que le P. Marin  
fut à même d'exercer son autorité sur chacune des supérieures, il  
eut prévenu toute espèce d'écart de la part de son délégué. Mais  
en 1808, le gouvernement lui ayant intimé l'ordre de quitter  
Paris, et de se retirer à Besançon sa patrie, des lors l'ecclési-  
astique en question, libre de toute surveillance, se sentit auto-  
risé à changer tout à sa guise dans l'une et l'autre congré-  
gation. Il changea les constitutions: la mère Barat fut reléguée  
à la campagne: la mère Julie qui ne reconnaissait pas  
l'esprit de Dieu dans tous ces changements, refusant d'y adhérer  
fut regardée comme rebelle, seulesistante, obstinée, et dénoncée à l'autorité  
épiscopale; comme incapable de gouverner. En conséquence, elle lui fut donné de  
quitter sa charge, et bientôt après de sortir du diocèse. les personnes qui  
connaissaient la mère Julie furent consternées de cette persécution. pour elle  
pas une plainte ne sortit de sa bouche; elle ne chercha pas même à se  
justifier, mais remettant sa cause entre les mains de Dieu, elle accepta cette so-  
lennelle proscription avec une résignation qui aurait suffi pour prouver son innocence.  
Cependant elle se trouvait dénuée de ressources, dans l'obligation de quitter ses  
filles, ou bien si elles se déterminaient à partager son exil, comme  
il arriva en effet, sans sans savoir, ou les places. On avait



contre l'impotible pour.

2  
\* Les détacher de celle qu'elles chérissaient comme une mère, qu'elles  
appréciaient comme une sainte; tout fut inutile: elles déclarèrent for-  
mellement qu'elles ne reconnoissaient d'autre Supérieure que la mère  
Julie, et qu'elles iraient partout où elles les mèneroit. Cette détermi-  
nation qui dérangerait entièrement le plan de mère réformatrice, consolida  
la pauvre esclave, mais en même temps elle augmenta son embarras. Quoiqu'il  
en soit, elle ne perdit pas courage et après avoir consulté le Sei-  
gneur, la mère Julie résolut de se retirer en Flandre, où elle espéroit  
trouver des protecteurs dans la personne des P. P. Donche, Leblanc,  
et Bruyon: son espoir ne fut pas trompé. Ainsi dans les secrets  
divins de la divine Providence, cette expulsion, regardée comme une  
exécration pour la diocèse d'Amiens, devoit être pour la Flandre  
une source de félicité. C'est pendant ce voyage de France en Bel-  
gique, si long et si pénible pour de pauvres religieuses presque aban-  
données de tous, qu'il se passa un fait assez extraordinaire, et qui  
prouve combien le Seigneur protégeoit visiblement cette sainte fille et  
ses compagnes. Le voici tel qu'elle-même me le raconte; je la laisse parler.

« J'avois fait marché avec un bon poysson à tout pour jour, pour me  
« conduire jusqu'à Gand avec ma petite colombe et tout notre bagage.  
« C'étoit l'hiver: nous étions toutes placées dans une charrette attelée  
« de deux ou trois chevaux qui n'alloient pas fort vite. À la nuit tom-  
« bante nous nous trouvâmes dans une campagne isolée, en face d'une  
« auberge située au milieu des champs. Le conducteur m'ayant  
« fait entendre, qu'après avoir marché toute la journée, les



10  
« chevaux étoient fatigués, par conséquent que l'on n'auroit rien de mieux  
« à faire que de s'arrêter en cet endroit et d'y passer la nuit, déjà  
« tous les poquets étoient descendus et mes filles avoient pénétré dans  
« cette maison: je les suivis, mais quand j'eus aperçu les maîtres de l'auberge  
« et que je les eus fixés, je me sentis saisie d'effroi: c'étoit deux  
« hommes de haute taille, à figures sinistres, au ton brusque et dur.  
« « Bon Dieu, me dit-je à moi-même, où sommes-nous tombés? que veut Dieu  
« « me mes filles si nous demeurons ici? j'allai trouver le conducteur qui  
« s'occupoit de ses chevaux: mon oncle, lui dit-je, ne pourrions-nous  
« « pas aller plus loin? Ça lui me désolait. Vos chevaux sont fatigués,  
« « mais le bon Dieu viendra à notre secours. Et j'ajoutai quelques  
« autres paroles semblables. Comme vous voyez, ma sœur, me répon-  
« dit-il: il étoit tout chargé et prêt à partir. J'en bénis Dieu, et dans  
« l'incertitude que l'auberge n'avoit pas assez de local, pour que nous  
« puissions y passer la nuit, je dis à ces hommes, qui paroissent de très  
« mauvaise humeur, que nous allions continuer notre route. Au même  
« instant sous prétexte de quelle manière, autrement que  
« pour le secours de nos bous anges, mes filles avec tous leurs poquets  
« se trouverent relogés dans la voiture, et depuis les chevaux attelés,  
« on attendoit que le départ: nous suivîmes rapidement notre route  
« malgré la vive opposition des aubergistes, et nous arrivâmes en peu de  
« temps dans une bourgade où nous fûmes heureusement posés  
« sur la nuit.

En considérant toutes les circonstances de cet



11  
« s'ônement, et surtout la manière. Si expéditive dont il est effectué  
« notre éloignement de cette assemblée, je n'ai pu m'empêcher de recon-  
« naître la protection divine qui nous a arrachés à un grand danger.  
« Qu'atti en ou je rende bien souvent à Dieu de grandes actions de grâces. »

Je laisse ici l'histoire de la mère Julie n'ayant point  
de documents sur ce qui concerne son séjour en Flandre. Les personnes  
qui ont été les témoins de ses œuvres, de sa vie et de sa sainte mort  
pourront suppléer à ce que j'ignore.

J'ajouteroi seulement pour la consolation des personnes  
qui ont dépluré son éloignement d'Anvers, que l'autorité épiscopale  
ne tarda pas à être entièrement débarrassée sur son compte. On recon-  
nut insensiblement le génie de l'ecclésiastique qui avait déterminé  
l'expulsion de la mère Julie: frustré de ce côté il avait tout fait  
porter ailleurs son esprit de domination et de réforme. C'en fut assez  
pour donner l'éveil aux membres du conseil épiscopal; on  
examina sa manière de procéder, et on acquit bientôt la certitude  
qu'on avait mis en lui une confiance trop aveugle. Dès ce  
moment on lui ôta tout pouvoir, il fut lui-même éloi-  
gné du diocèse, et l'on reconnut que la mère Julie avait  
été victime d'une manœuvre odieuse.

Elle revint en Picardie peu de temps après et reparut  
à l'évêché, où elle reçut un accueil qui la débarrassa complètement  
de toutes ses contradictions. On lui proposa de reprendre sous



12  
le Diocèse d'Amiens, son poste et ses établissements, mais elle  
fit entendre à sa grandeur M<sup>rs</sup> Demandolce, que la chose n'étoit  
plus possible, qu'elle étoit attachée à la Belgique, qui lui  
avoit donné un asyle, non seulement par la reconnaissance,  
mais aussi par la nature des engagements qu'elle avoit con-  
tractés; Dieu en effet avoit déjà répandu l'abondantes  
bénédictions sur la congrégation de Notre-Dame: et le véni-  
table prelat n'insistoit pas davantage.

Sur ces entrepries M<sup>lle</sup> Blin De Bourdon  
Sœur de M<sup>rs</sup> Blin de Bourdon, alors préfet de la Soume,  
étoit venue rejoindre la mère Julie: elle fut reçue dans  
la congrégation et après la mort de la fondatrice, elle la  
remplacera dans la charge de Supérieure Générale.



Précis Des Vertus

Que j'ai remarquées dans la Rev. Mère Julie.

Des yeux plus éclairés que les miens, et plus capables de démêler ce qui constitue la vraie sainteté découvrent des caractères de perfection plus admirables encore que ceux que j'ai pu observer. car je ne doute pas qu'il n'y ait eu dans l'intérieur de cette âme privilégiée plus de vertus et de mérites qu'elle n'en a laissés échapper au dehors. D'ailleurs n'ayant été témoin de sa vie que par intervalles et transitoirement, je n'ai pu en saisir l'ensemble, je me bornerai donc à quelques points principaux, laissant à d'autres le soin de compléter cette esquisse.

1<sup>o</sup> Ce qui m'a frappé le plus dans la mère Julie, c'est un don d'oraison tout à fait extraordinaire, et je crois qu'elle était parvenue à un très haut degré de contemplation. Avant la messe que le P. Thomas célébrait chaque jour dans sa chambre, et à laquelle elle communiait, elle passait l'ordinaire trois heures dans ce saint exercice, et son recueillement était si profond qu'elle était comme aliénée de ses sens; elle ne sortait qu'avec effort de ce mystérieux état et après une espèce de soupir qu'on lui imprimait. Je parle ici du temps où elle était retenue



111  
par la paralysie sur sa couche de douleur: car il est probable  
que quand elle se livra aux œuvres extérieures de zèle, ce don d'  
oraison, d'union et de quiétude lui aura été communiqué avec  
moins d'abondance, comme il arrive d'ordinaire aux personnes  
qui s'emploient dans les ministères de charité. Mais je ne doute  
pas que le même esprit d'oraison n'ait toujours subsisté en  
elle, et qu'au milieu des occupations les plus distrayantes elle  
se soit bâtie, pour parler avec le prophète, une solitude inter-  
ieure où elle habitait sans cesse avec son Dieu. Ce don d'oraison  
porté à un si haut degré suffit pour prouver à quel point de  
perfection la Rev. Mère Julie était arrivée.

2<sup>e</sup>: Elle y joignait la pureté de cœur dans un degré non  
moins excellent. Pouvait-il en être autrement, puisque ce  
don d'oraison extraordinaire suppose union parfaite avec  
Dieu, et que la pureté de cœur en est le principe et en même  
temps la mesure? Cette vertu consiste essentiellement comme l'on  
sait, dans le détachement de tout ce qui n'est pas Dieu, c'est à  
dire dans le détachement d'abord de soi-même, puis de toutes  
les créatures. On l'entendait souvent s'écrier avec un  
sentiment que la plume ne saurait reproduire: "O!  
pureté de cœur! pureté de cœur! mon Dieu pureté de  
cœur!" Elle aurait désiré recevoir le bienfait de l'absolution  
plusieurs fois par jour: mais ne pouvant préciser dans ses  
confessions aucune faute volontaire, elle ne trouvait pas de



15

confesseurs qui consentissent à l'entendre aussi souvent, et quand on lui demandait pourquoi elle était si empressée d'approcher du tribunal de la pénitence: ah! disait-elle, c'est qu'il y a une grâce spéciale de purification attachée au sacrement qui augmente de plus en plus la pureté du cœur.

3<sup>e</sup>: Une troisième vertu non moins admirable était sa patience. Elle supportait sans se plaindre toutes les privations attachées à son état de souffrances habituelles. Quelquefois elle était subitement assaillie par des crises plus ou moins violentes qui se manifestaient par des spasmes nerveux, suivis d'une prostration totale, mais à peine ces assauts douloureux avaient-ils cessé que son calme extérieur reparaisait dans toute sa sérénité: d'où l'on comprenait assez, tout en la plaignant, qu'elle mettait son bonheur à vivre ainsi sur la croix. Cette vie si pénible à la nature dura comme je l'ai déjà dit près de 25 ans: Dieu l'éprouvait, à la lettre, comme l'or qui passe par le creuset.

4<sup>e</sup>: Une quatrième vertu que l'on doit regarder comme la source et la sauve-garde de toutes les autres, était son humilité profonde. La mère Julie aimait à rappeler la bassesse de son extraction: paraissait toujours confuse des soins qu'on prenait d'elle, se croyant ~~de~~ <sup>elle</sup> indigne des moindres égards: à ses propres yeux elle n'était qu'une pauvre ignorante, incapable d'être utile à personne, et devenue à charge à tout le monde. Cependant, grâce à son bon sens naturel et aux lumières qu'elle avait puisées dans ses



16  
communications avec Dieu, elle était douée d'une rare pénétration dans les voies intérieures et dans le discernement des esprits : j'ai connu plusieurs de nos pères qui ne dédaignaient pas de la consulter, et de lui soumettre les difficultés qu'ils rencontraient relativement à la conduite des âmes et même à leur propre conduite.

Je me rappelle entre autres une dévote renchérie et à prétentions sans trop s'en douter, qui désirait beaucoup acquiescer la simplicité qu'elle avait entendu vanter comme un puissant moyen de perfection. Interrogée sur le compte de cette personne, la mère Julie répondit nettement "Contentez-vous de sa bonne volonté: vous pourriez bien la rendre folle: vous ne la rendrez jamais simple". Et elle avait raison.

Je termine par un souhait: c'est que les Religieuses de Notre Dame, au moins celles qui sont appelées au gouvernement de l'institut, héritent toutes de l'esprit de la mère Julie, surtout de son esprit d'oraison. Tant que cet esprit régnera dans la congrégation elle sera l'enie de Dieu et des hommes. Ainsi soit-il.